

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article585>



Quand le jeu politique asphyxie le mouvement social

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Les institutions - La Constitution -



Date de mise en ligne : samedi 4 août 2012

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le texte de Anne-Cécile Robert ci-dessous a été publié dans le Monde diplomatique en 2009 (Voir www.monde-diplomatique.fr/). Il est particulièrement d'actualité, spécialement en ce jour anniversaire de l'abolition des privilèges en 1789.

D'un bout à l'autre de l'Europe, les mouvements sociaux, parfois violents, se multiplient : grève générale pour le pouvoir d'achat en Belgique le 6 octobre 2008, émeutes contre les brutalités policières en Grèce en décembre 2008, rassemblement de cent vingt mille travailleurs en Irlande le 14 février 2009, manifestations dans toutes les villes de France les 29 janvier et 19 mars 2009, etc. Ces expressions massives de mécontentement populaire trouveront-elles une traduction politique ?

Si la Belgique passe d'une crise à une autre, le cap néolibéral est maintenu avec constance. En Grèce et en France, les premiers ministres Costas Karamanlis et François Fillon poursuivent benoîtement leurs « réformes ». Voilà des décennies que la prise en compte des aspirations populaires semble se heurter à un jeu politique statique. En 2003, malgré des centaines de milliers d'opposants à la guerre en Irak défilant à Londres et à Rome, les chefs de gouvernement Anthony Blair et Silvio Berlusconi n'ont pas modifié leur orientation. De même, les protestations populaires contre le traité constitutionnel européen (TCE) en Allemagne n'ont pas empêché Berlin d'adopter le texte. En France, le 4 février 2008, les parlementaires ont ratifié le traité de Lisbonne jumeau du TCE rejeté par les électeurs le 29 mai 2005.

Les partis en lévitation au-dessus du corps électoral

Ce décalage entre représentants et représentés suscite des tentatives de reconfiguration sur l'ensemble de l'échiquier politique, à gauche comme à droite : phénomène des coalitions en Allemagne et en Italie, ou création de nouveaux partis comme Die Linke outre-Rhin, le Parti démocrate et Refondation communiste en Italie, le Mouvement démocrate (Modem), le Parti de gauche (PG) et le Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) en France.

En 2004, le Parti de la gauche européenne a été créé par différents mouvements de gauche afin de se coordonner en vue des élections de juin 2009. C'est de ce côté de l'offre politique que les innovations paraissent les plus nettes dans la mesure où la « culture de gouvernement » acquise par les partis sociaux-démocrates dans les années 1980-1990 a servi de ferment à la lévitation du politique au-dessus du corps social. Du New Labour de M. Blair au Royaume-Uni à la coalition dirigée par M. Romano Prodi en Italie, en passant par les septennats de François Mitterrand, les partis socialistes, censés incarner la transformation sociale, ont mené, avec leurs alliés, des politiques souvent libérales.

La dernière décennie a même frisé l'absurde avec ces élus de gauche italiens qui manifestaient contre la guerre en Afghanistan avant d'aller voter, au nom de la fragile coalition dont ils faisaient partie (L'Union dirigée par M. Prodi), l'envoi de troupes dans ce pays en 2006. Le même type de contradiction affectait, en France, les ministres communistes, membres du gouvernement de M. Lionel Jospin, qui acceptaient la privatisation des services publics (« stratégie de Lisbonne » de l'Union européenne) alors que les militants de leur parti manifestaient contre.

La nécessité d'obtenir (ou de conserver) des élus et de faire barrage à un danger jugé plus grand que la droite néolibérale a abouti à des « compromis » toujours plus indéchiffrables pour les électeurs. Les résultats des partis concernés se sont d'ailleurs dégradés : M. Berlusconi a repris le pouvoir après à peine deux ans de gouvernement Prodi ; le Parti socialiste (PS) a perdu une présidentielle « imperdable » en 2007 ; le Parti communiste français (PCF)

a obtenu 1,93 % à la présidentielle et 4,45 % aux législatives ; les Verts, eux aussi alliés du PS dans la « gauche plurielle », respectivement 1,57 % et 3,3 %. Avec la crise économique et sociale, le PS redescend dans la rue mais sa déclaration de principe, adoptée en juin 2008, entérine les grandes orientations effectuées au gouvernement. Le PS se veut « responsable », prêt à « retourner aux affaires ». En « gauchissant son discours », il s'agit pour lui de rester dans le jeu classique tout en ayant l'air « dehors ».

Les animateurs des nouvelles formations de gauche, quant à eux, tentent d'être en phase avec le mouvement social. Soucieux de se démarquer du PS, leurs discours renouent avec une tradition critique de l'ordre capitaliste. Cependant, sans changement des règles du jeu politico-institutionnel, parviendront-ils à donner voix aux aspirations populaires ?

A peine portées sur les fonts baptismaux, ces formations se précipitent, en effet, aux élections, cherchant à obtenir des élus avant d'avoir un programme. Affronter le suffrage universel et conquérir des sièges constituent certes l'alpha et l'omega de toute vie politique. Mais les conditions de la compétition ne sont pas sans conséquence sur le message envoyé, sa cohérence et sa crédibilité. Pressés d'élire des parlementaires européens en juin 2009, les nouveaux partis ont parfois bâclé leur programme, coupant court au débat, comme nous l'ont rapporté des militants du PG.

En Italie, le Parti démocrate n'est que le nouvel habillage des coalitions récentes, et son projet se résume surtout à « tout sauf Berlusconi ». Refondation communiste elle-même se présente comme un conglomérat. Une difficulté qu'assume M. Olivier Besancenot, porte-parole du NPA, en admettant rassembler, dans une « première séquence politique », un aréopage militant davantage pour affirmer une opposition au capitalisme que pour défendre un projet.

Mais la volonté d'aller à l'élection implique d'entrer dans un jeu institutionnel qui a son histoire et un périmètre balisé. Ainsi, Izquierda Unida (Gauche unie), parti né en 1986 sur la gauche du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), fait les frais d'un bipartisme puissant appuyé sur une loi électorale qui favorise les grandes formations. Aux législatives de mars 2008, il a perdu trois de ses cinq députés en raison de ses divisions internes mais aussi des ambiguïtés de certains de ses membres vis-à-vis du PSOE (sont-ils à côté, avec, contre ?). Même difficulté en Suède, où le Parti de gauche, allié traditionnel des sociaux-démocrates, rejette toute idée de participer à une nouvelle coalition mais, reconnaissant que les compromis sont nécessaires, souhaite poursuivre les pourparlers.

En France aussi, les alliances électorales suscitent le débat : le PG « dissidence du PS » présente des candidats aux européennes de juin 2009 dans un Front de gauche avec le PCF. Or, depuis des décennies, celui-ci conclut des accords avec le PS, comme on l'a vu en 2007 (présidentielle et législatives) et en 2008 (municipales), et a participé à des coalitions avec lui. C'est d'ailleurs le refus, jugé politiquement ambigu, de clarifier les rapports avec le PS qui a motivé la décision du NPA de ne pas participer au Front de gauche.

Mais, au-delà de ces questions tactiques, le choix de se construire en avançant repousse toute clarification véritable des clivages. Que penser par exemple de M. Besancenot, qui, tout en refusant nettement l'alliance avec le PS, accueille favorablement la « radicalisation » du discours socialiste au nom du : « On devrait pouvoir résister ensemble face à la droite (1) », et qui a même proposé au PS une initiative commune avant la grande grève du 29 janvier 2009 ? Comment faire coïncider cette attitude avec la stratégie de rassembler les déçus des autres partis et les primo-militants autour d'une ligne « clairement anticapitaliste » ?

La volonté de participer au jeu institutionnel conduit, en pratique, à survaloriser les logiques de système au détriment de l'expression des idées. Ainsi les socialistes français qui s'opposent à la réélection du très libéral José Manuel Barroso à la tête de la Commission européenne siégeront au Parlement avec des partisans de ce dernier au nom de la solidarité d'un Parti socialiste européen (PSE) hétérogène (2). Décidés à soutenir une construction communautaire imprégnée de libéralisme, ils contribuent par ailleurs à verrouiller les perspectives de transformation sociale. De

même ont-ils approuvé, après s'être opposés au retour de la France dans le commandement intégré de l'Alliance atlantique, la résolution du Parlement européen du 26 mars 2009 réclamant un renforcement des rapports entre l'Union européenne et Washington (3).

Un débat affadi par la personnalisation des enjeux

L'expression des luttes populaires pâtit, elle aussi, des stratégies de représentation des acteurs politiques. Ces derniers tentent d'incorporer le mouvement social à qui souvent les dépasse dans leur grille de lecture. Centrés sur leurs propres préoccupations, ils s'attribuent le droit de lui donner un sens. Après le 29 mai 2005, certains avaient ainsi voulu « concrétiser » institutionnellement le rejet du TCE en se présentant à la présidentielle de 2007, transformant les 55 % de « non » en scores microscopiques (1,32 % pour M. José Bové, 1,93 % pour Mme Marie-George Buffet, 4,08 % pour M. Besancenot). Rien de surprenant quand on analyse la nature de ce scrutin qui affadit le débat par la personnalisation des enjeux. Le vote du 29 mai, dépassant le clivage droite-gauche, ne pouvait sans doute pas s'exprimer dans ce type de scrutin. De même, le fait que le Parti de gauche suédois soit, depuis peu, concurrencé en nombre d'adhérents par le Parti pirate, qui milite contre le droit d'auteur sur Internet, montre la fragilité et peut-être le caractère artificiel de certains positionnements politiques.

Peu, parmi les leaders, songent à sortir du cadre, à refuser un jeu institutionnel qui fonctionne comme un lit de Procuste, réduisant le champ du débat. On cherche à « refonder la gauche » dans un cadre (Constitution, mode de scrutin) qui entretient le flou. Izquierda Unida subit ainsi le « vote utile » aux législatives de mars 2008. Le risque est alors, en participant au jeu, de le légitimer et, au bout du compte, de contribuer à la conservation du système tout entier.

Les syndicats paraissent pétris des mêmes contradictions que celles qui traversent les partis politiques. Que penser, par exemple, des délais mis à organiser les manifestations contre la vie chère en France (deux ou trois mois entre chaque journée d'action) ? Cette attitude n'a-t-elle pas pour effet ou objectif de ralentir le mouvement, de le contenir et de l'empêcher de prendre la même ampleur qu'à la Guadeloupe ? La politiste Annie Colowald fait remarquer que les grandes centrales sont aujourd'hui toutes membres de la Confédération européenne des syndicats (CES). Or celle-ci a une feuille de route cogestionnaire des institutions de Bruxelles qui met hors-jeu toute forme d'action radicale. D'où un certain malaise devant les séquestrations de patrons et de cadres sur fond de délocalisation d'usines profitables.

On se souvient, en outre, que la Confédération française démocratique du travail (CFDT) avait pris position, comme la CES, pour le TCE et que M. Bernard Thibault, secrétaire général de la Confédération générale du travail (CGT), y était lui aussi favorable, et qu'il a dû se soumettre à une décision contraire des instances fédérales de son syndicat.

Ce qui gêne sans doute les acteurs sociaux traditionnels dans l'idée de refuser de « jouer le jeu », c'est que cela inverse le rapport institutionnel en redonnant au citoyen ou à l'électeur un rôle central. Les partis, qui ont l'habitude de déterminer l'« offre politique », devraient, s'ils retenaient cette option, admettre que le corps électoral (le peuple) peut lui-même définir ses exigences et redessiner les clivages, et que, dans certains cas, il est le seul à pouvoir le faire. C'est peut-être d'ailleurs le sens profond du 29 mai 2005 que de réaffirmer la souveraineté populaire et de contester le jeu politique installé.

De telles situations de non-représentation sociale peuvent se débloquent et conduire à la prise en compte des aspirations populaires. En 1936, par exemple, la semaine de quarante heures et les congés payés ne faisaient pas partie du programme du Rassemblement populaire (qui deviendra le Front populaire). C'est le mouvement social qui a conduit à leur adoption. Il est arrivé aussi, plus loin dans l'histoire, qu'un doute sur l'adéquation de la représentation politique à la volonté du corps social soit pris en charge par les institutions elles-mêmes. L'Assemblée constituante

de 1790 était ainsi issue des Etats généraux de 1789. Elle décida, pour tenir compte des bouleversements politiques, que ses membres ne pourraient pas siéger à la future Assemblée législative dont elle venait de voter la création avec la première Constitution française.

Une société parallèle au monde politique se développe aujourd'hui dans la plupart des pays d'Europe, où l'on voit les citoyens créer des associations, organiser des débats dans des cafés, des manifestations et des rencontres transnationales, fonder des festivals de films contestataires... Sans une remise en cause des règles du jeu institutionnel, la traduction politique de cette vie civique peut demeurer longtemps bloquée. L'élection d'une Assemblée constituante au suffrage universel direct pourrait notamment redéfinir le périmètre du débat et susciter l'émergence de nouvelles forces. L'absence de traduction politique des aspirations populaires suscite en tout cas un risque : un recours de plus en plus large à une violence sans perspectives mais perçue comme le seul exutoire d'un monde injuste et oppressant.

(1) « Ripostes », France 5, 1er février 2009.

(2) M. Barroso s'est félicité des déclarations du G20 confirmant l'importance du libre-échange et du marché contre les tentations interventionnistes des Etats (BBC 1, 3 avril 2009).

(3) Rapport A6-0114/2009 sur l'état des relations transatlantiques après les élections qui ont eu lieu aux Etats-Unis (2008/2199[INI]).

Voir aussi le courrier des lecteurs dans notre édition de juin 2009.